



Présentation générale

Journée d'études - L'Ecole pour Tou.te.s
le jeudi 12 mars 2020



Plan de la présentation

1. Contexte
2. Philosophie du projet Ecole de Tous
3. Volet enseignement et pédagogie
4. Volet éducatif
5. L'équipe éducative

Contexte

1. Processus de réflexion
2. Les enjeux du projet
3. Dialogue avec les pouvoirs publics sur les adaptations à apporter à la législation pour permettre l'émergence d'écoles de tronc commun
4. Projets d'écoles-pilotes
5. Etudes d'approfondissement et d'opérabilité du projet.

Ecole de Tous?

CONTEXTE

PROCESSUS DE
RÉFLEXION

Un projet d'enseignement et d'école inclusive particulièrement adapté à une population diversifiée telle que nous la rencontrons aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Processus de réflexion

Intelligence collective

Concevoir un modèle sous tous ses aspects

Modèle élaboré jusqu'à l'opérabilité

Proposition d'ouvertures d'écoles-pilotes

Appropriation du projet par l'équipe éducative

Les enjeux du projet

Le projet est, dans de nombreux aspects, proche des conclusions du

Pacte pour un Enseignement d'Excellence :

- ✓ Tronc commun
- ✓ Diversité de la population scolaire à mobiliser comme un outil pédagogique
- ✓ Concertation et travail collaboratif au sein de l'équipe éducative
- ✓ Évolution de la fonction enseignante de la transmission des connaissances vers l'accompagnement des apprentissages
- ✓ Approche éducative de l'orientation

Dialogue avec les pouvoirs publics

sur les adaptations à apporter à la législation pour permettre l'émergence d'écoles de tronc commun

CONTEXTE

ADAPTATIONS
LÉGISLATION

**NORMES
D'OUVERTURE**

**NORMES
D'ENCADREMENT**

**NORMES
PHYSIQUES**

- 
- Adaptations – Interprétations permettant des expériences pilotes
 - Adaptations à moyen terme

Développement d'écoles-pilotes Ecole de Tous

CONTEXTE

ECOLES-PILOTES

2014

Présentation du projet Ecole de Tous devant les préfets de zones W-BE et l'administration :
début du partenariat W-BE – EDT.

2015

Présentation du projet Ecole de Tous à la Ministre de l'Enseignement:
le Cabinet soutient le projet Ecole de Tous et autorise la mise en place d'expériences pilotes en FWB.

2016

Constitution de groupes de travail
DGEO – W-BE – EDT - DGI

Le Gouvernement affecte 2 implantations au projet EDT :

- ***l'ISIB à Anderlecht***
- ***L'ancien A.R. d'Angleur à Liège***

Angleur : un budget de 8 millions d'euros est dégagé pour la rénovation du bâtiment scolaire.

Développement d'écoles-pilotes

Ecole de Tous

CONTEXTE

ECOLES-PILOTES

2017

Angleur : création d'un comité de pilotage (W-BE) pour la mise en œuvre du projet EDT.

Angleur :
Partenariat avec la DGI :

- Rédaction du cahier des charges d'une école de tronc commun de 600 élèves.

2018

Angleur : lancement du marché d'architecture: **réception de 13 offres.**

Anderlecht : **Début d'un partenariat avec la Commune d'Anderlecht sur le projet « Petite Ile/City Gate II » :**

- Rédaction du cahier des charges d'une école de tronc commun de 1206 élèves.
- Lancement du marché de service : réception de 5 offres.

2019

Angleur : Analyse des offres et sélection de l'équipe Lauréate: *AGWA SCRL*

Anderlecht : Analyse des offres pour « Petite Ile/City Gate 2 » et sélection de l'équipe Lauréate: *SBa/KSA/AHA/noA.*

Conception de l'esquisse des 2 projets dans un dialogue soutenu avec les équipes d'architectes.

Philosophie du projet Ecole de Tous

1. Les principes fondateurs
2. Piliers et principes

Les principes fondateurs

PHILOSOPHIE
ECOLE DE TOUS

LES PRINCIPES
FONDATEURS

LE PRINCIPE D'ÉDUCABILITÉ

En acceptant un enfant, l'école prend à son égard l'engagement et la responsabilité de le mener à l'émancipation dans la société.

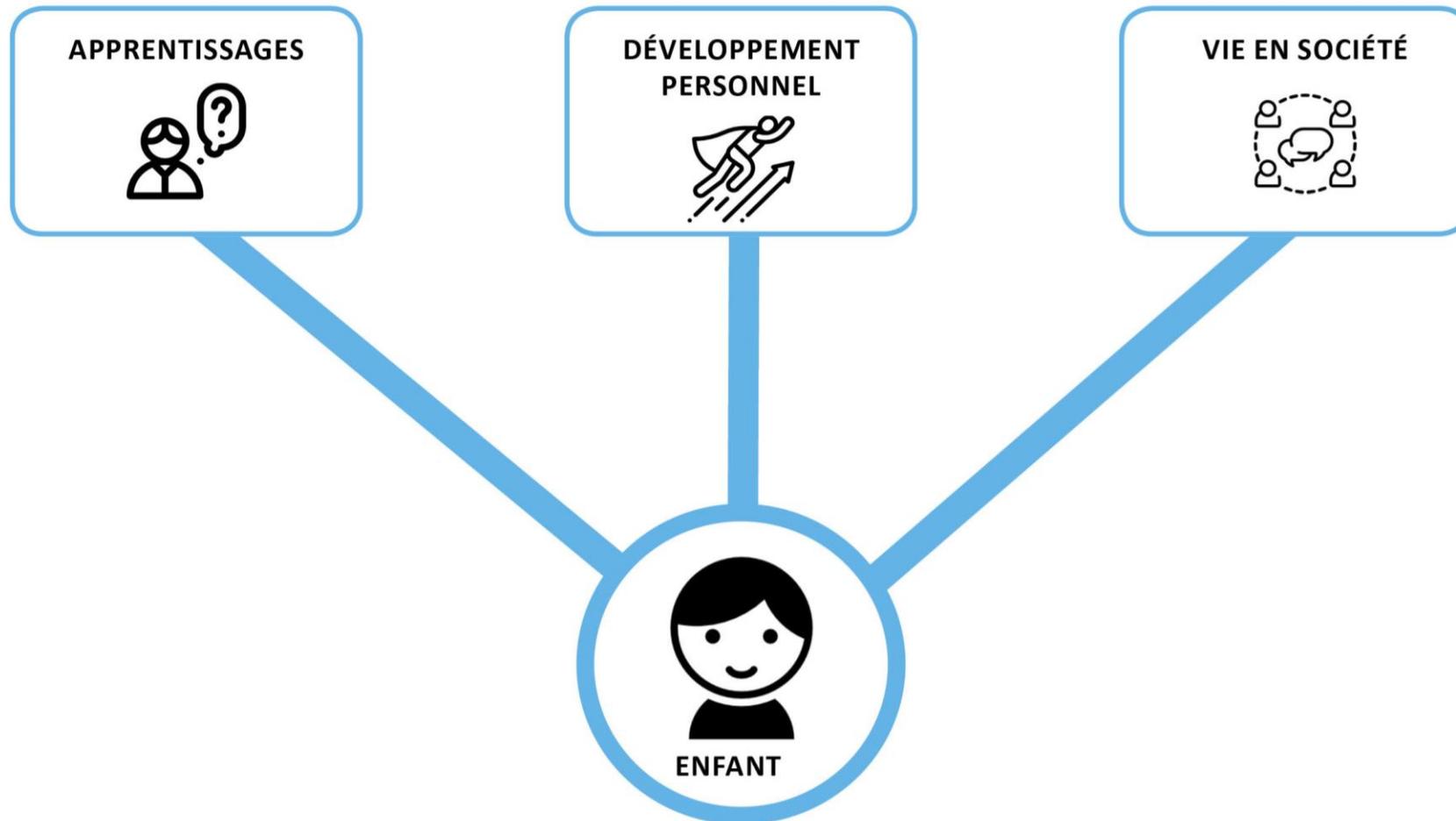
LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ DES ACQUIS DE BASE

L'équipe éducative doit tout mettre en œuvre afin que tout enfant possède les acquis de base au terme d'un parcours scolaire et, pour atteindre cet objectif, un traitement adapté à chacun et différencié est accepté et recommandé.

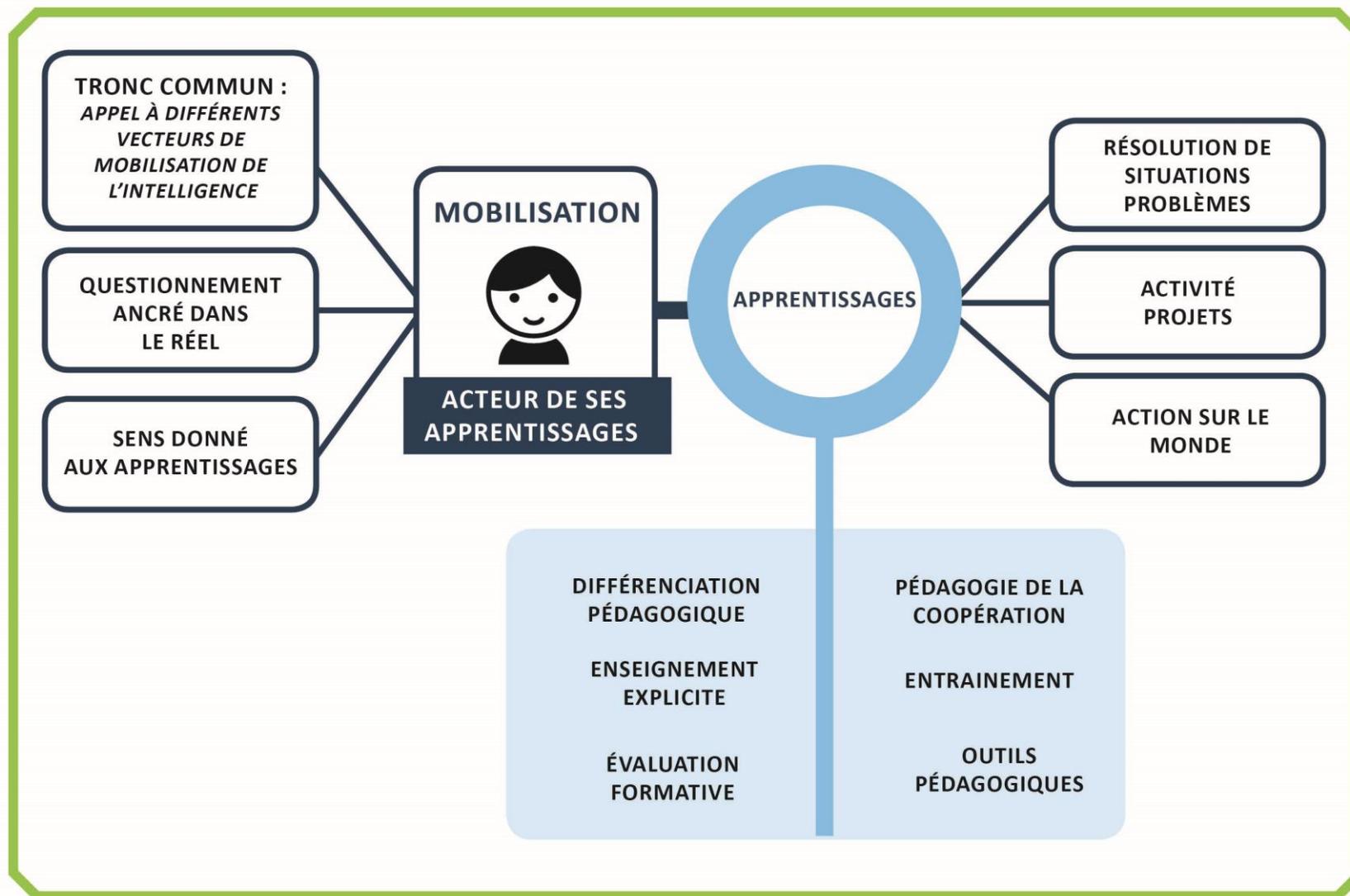
LE PRINCIPE D'EXCELLENCE

Au-delà des acquis de base, l'école doit amener chaque enfant au meilleur de lui-même.

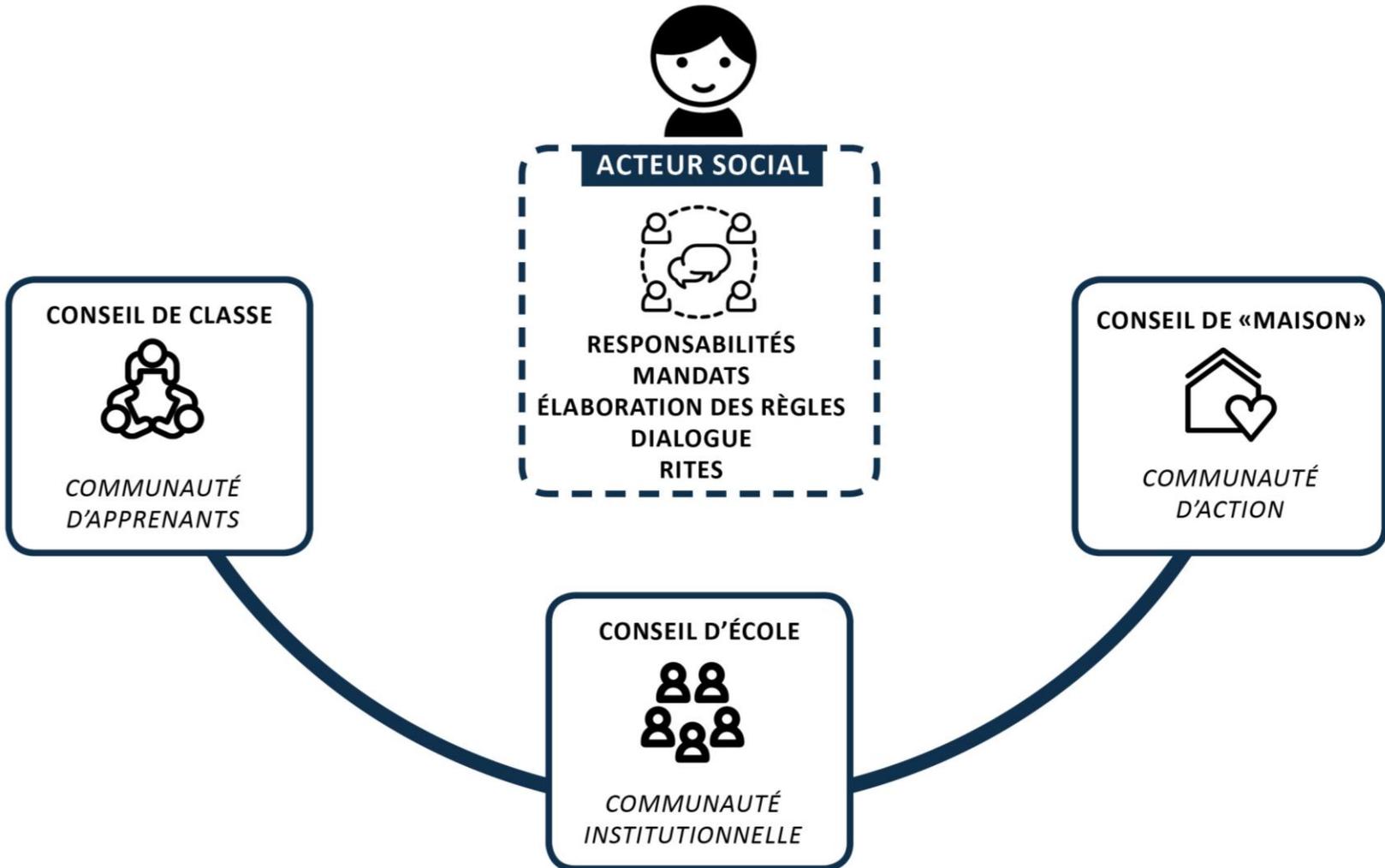
Les 3 expériences de l'enfant à l'Ecole de Tous



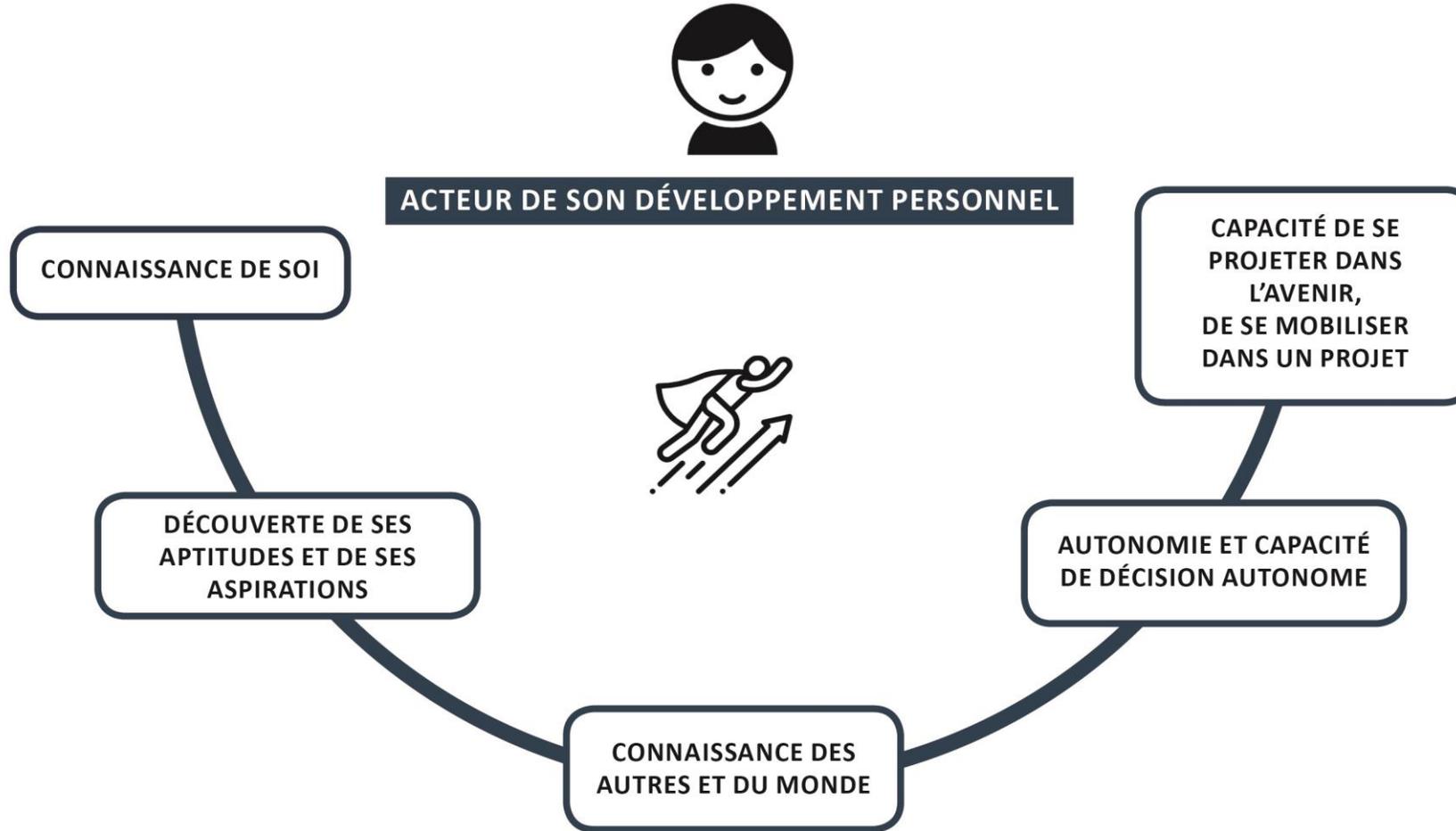
Les 3 expériences de l'enfant à l'Ecole de Tous: L'enfant, acteur de ses apprentissages



Les 3 expériences de l'enfant à l'Ecole de Tous: L'enfant, acteur social

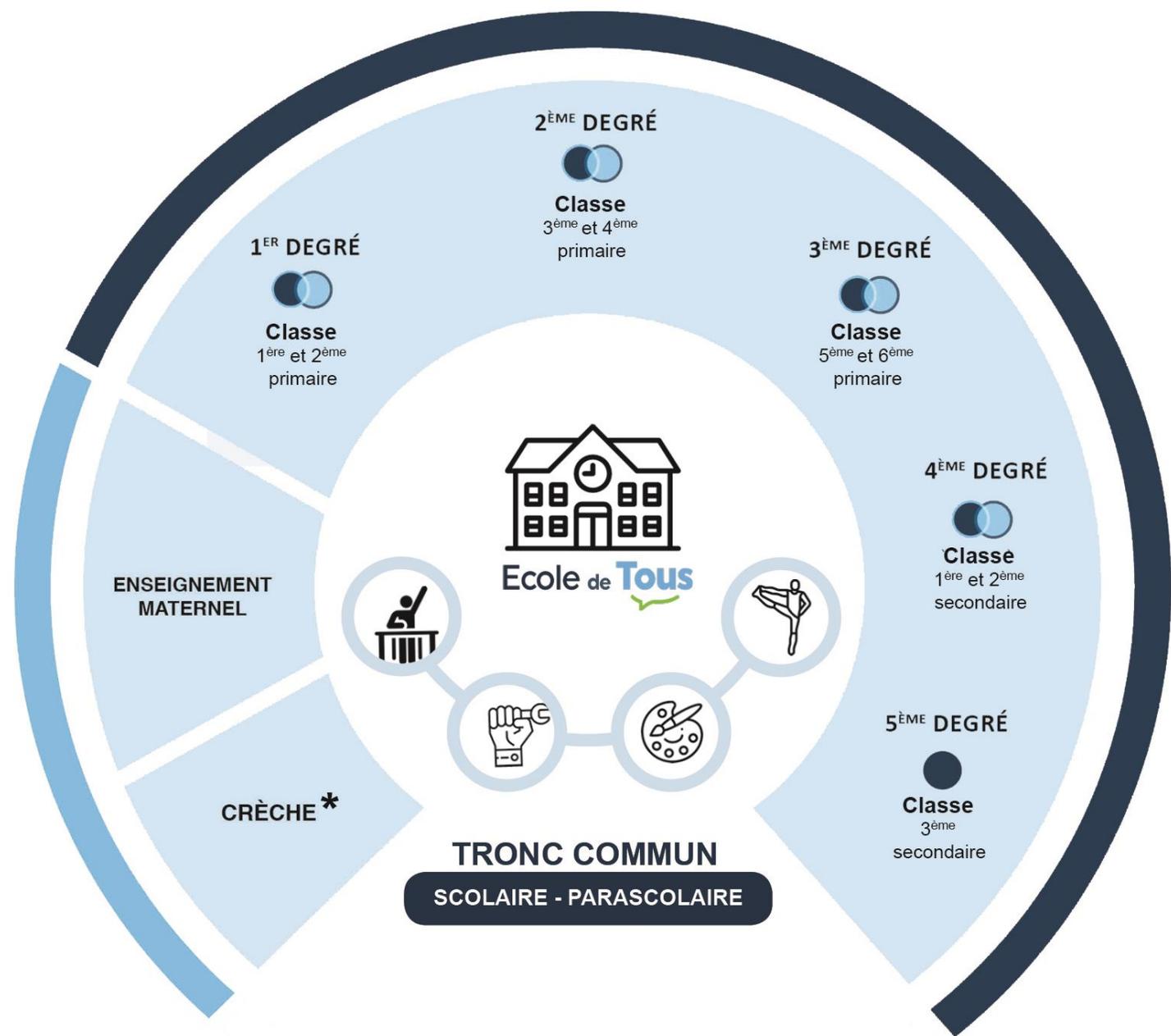


Les 3 expériences de l'enfant à l'Ecole de Tous: L'enfant, acteur de son développement personnel



Volet enseignement et pédagogie

1. Tronc commun
2. Pédagogie
3. Compétences transversales
4. Ecole inclusive
5. Complémentarité entre les activités scolaires et parascolaires



* (OPTIONNEL)

Population minimale

		ENSEIGNEMENT MATERNEL			TRONC COMMUN						
		Accueil	1 ^{ère}	2 ^{ème} – 3 ^{ème}	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré C	4 ^{ème} degré D	5 ^{ème} degré	TOTAL
MODÉLISATION EDT	Nombre de classes	1	2	4	4	4	4	4	1	3	27
	Nombre d'élèves par classe	15	21	21	24	24	24	24	15	20	
	Nombre total d'élèves	15	42	84	96	96	96	96	15	60	600

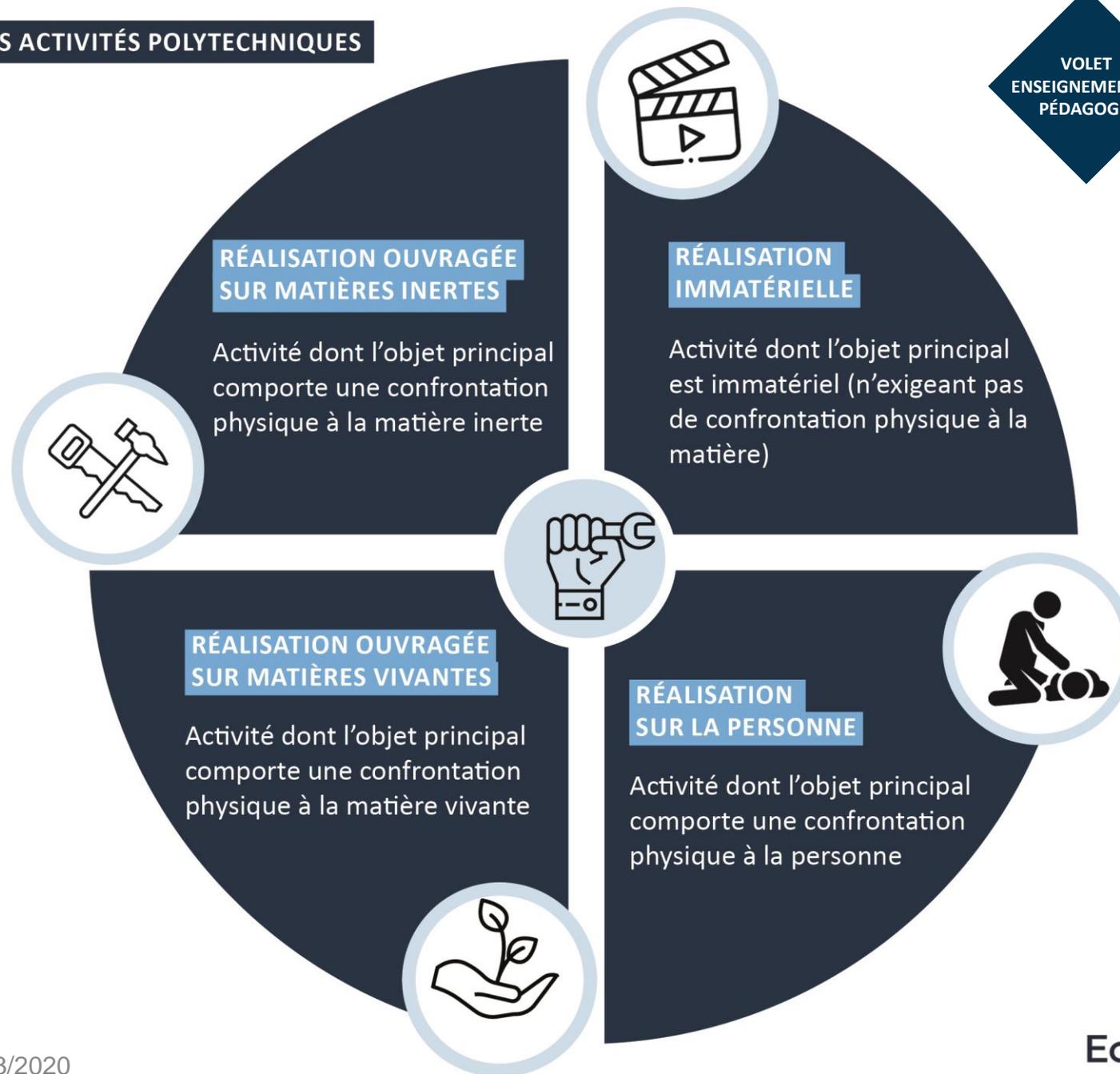
Répartition des volets du tronc commun

	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	21 périodes (75%)	21 périodes (75%)	23 périodes (77%)	24 périodes (75%)	24 périodes (75%)
VOLET POLYTECHNIQUE	3 périodes (11%)	3 périodes (11%)	3 périodes (10%)	4 périodes (12,5%)	4 périodes (12,5%)
VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL	2 périodes (7%)	2 périodes (7%)	2 périodes (7%)	2 périodes (6%)	2 périodes (6%)
VOLET ÉDUCTION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 périodes (7%)	2 périodes (7%)	2 périodes (7%)	2 périodes (6%)	2 périodes (6%)
TOTAL PÉRIODE/SEMAINE	28 périodes (100%)	28 périodes (100%)	30 périodes (100%)	32 périodes (100%)	32 périodes (100%)



Volet polytechnique : les activités

- **Activités projets**
- Activités d'apprentissage en classe
- Activités d'expérimentation
- Activités ludiques à finalité pédagogique
- Activités de réflexion citoyenne sur les techniques et technologies
- Activités d'ouverture au monde des techniques et technologies





Activités Projets

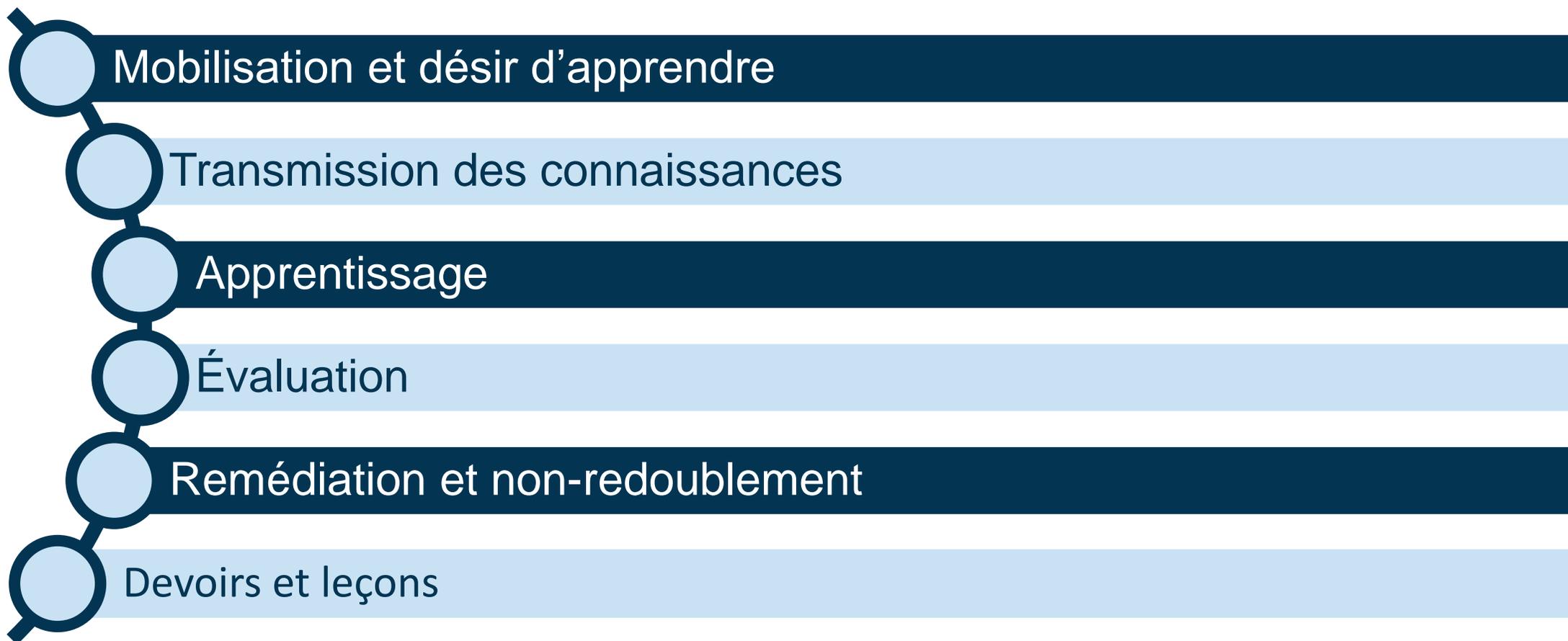
DÉFINITION D'UN PROJET POLYTECHNIQUE

Un projet Polytechnique doit aboutir à une réalisation concrète (matérielle ou immatérielle), ayant un objectif d'« utilisation » (possibilité d'utiliser la réalisation), par une mise en œuvre de techniques et/ou de technologies requérant, d'une part, des outils et, d'autre part, des matières inertes et/ou des matières vivantes.

Les facettes de l'enseignement

VOLET
ENSEIGNEMENT ET
PÉDAGOGIE

PÉDAGOGIE



Les compétences transversales



CAPACITÉ
D'EXPRESSION
ÉCRITE,
ORALE,
CORPORELLE

AUTONOMIE

RÉFLEXION

GESTION DES CONFLITS

ÉLABORATION ET
INTÉGRATION DE LA RÈGLE

Je suis capable de tenir un raisonnement argumenté et de l'exprimer clairement

Je parviens, par ma simple capacité d'expression verbale, à gérer des situations conflictuelles

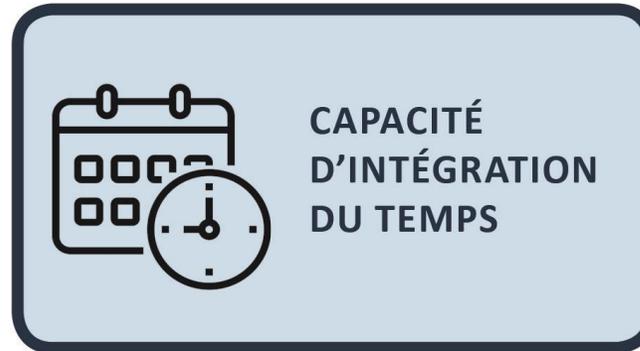
Dans une situation de désaccord, je suis capable d'exprimer celui-ci sans recourir à l'insulte ou l'attaque personnelle

Je construis progressivement le consensus

Les compétences transversales

VOLET
ENSEIGNEMENT ET
PÉDAGOGIE

COMPÉTENCES
TRANSVERSALES



SE RÉFÉRER AU PASSÉ

SE PROJETER
DANS L'AVENIR

- Je résiste à l'immédiateté; je peux surseoir à l'acte*
- Je peux me lancer dans une action qui demande un temps d'effort avant d'atteindre un résultat*
- Je suis capable progressivement d'allonger le temps d'effort en vue d'un résultat plus important et plus reculé dans le temps*

Ecole de Tous, une école inclusive

VOLET
ENSEIGNEMENT ET
PÉDAGOGIE

ÉCOLE INCLUSIVE

OUVERTURE ET
COMPRÉHENSION
SOCIO-CULTURELLE

BESOINS
SPÉCIFIQUES ET
AMÉNAGEMENTS
RAISONNABLES

INTÉGRATION



Complémentarité des activités scolaires et parascolaires

VOLET
ENSEIGNEMENT ET
PÉDAGOGIE

COMPLÉMENTARITÉ
SCOLAIRE -
PARASCOLAIRE

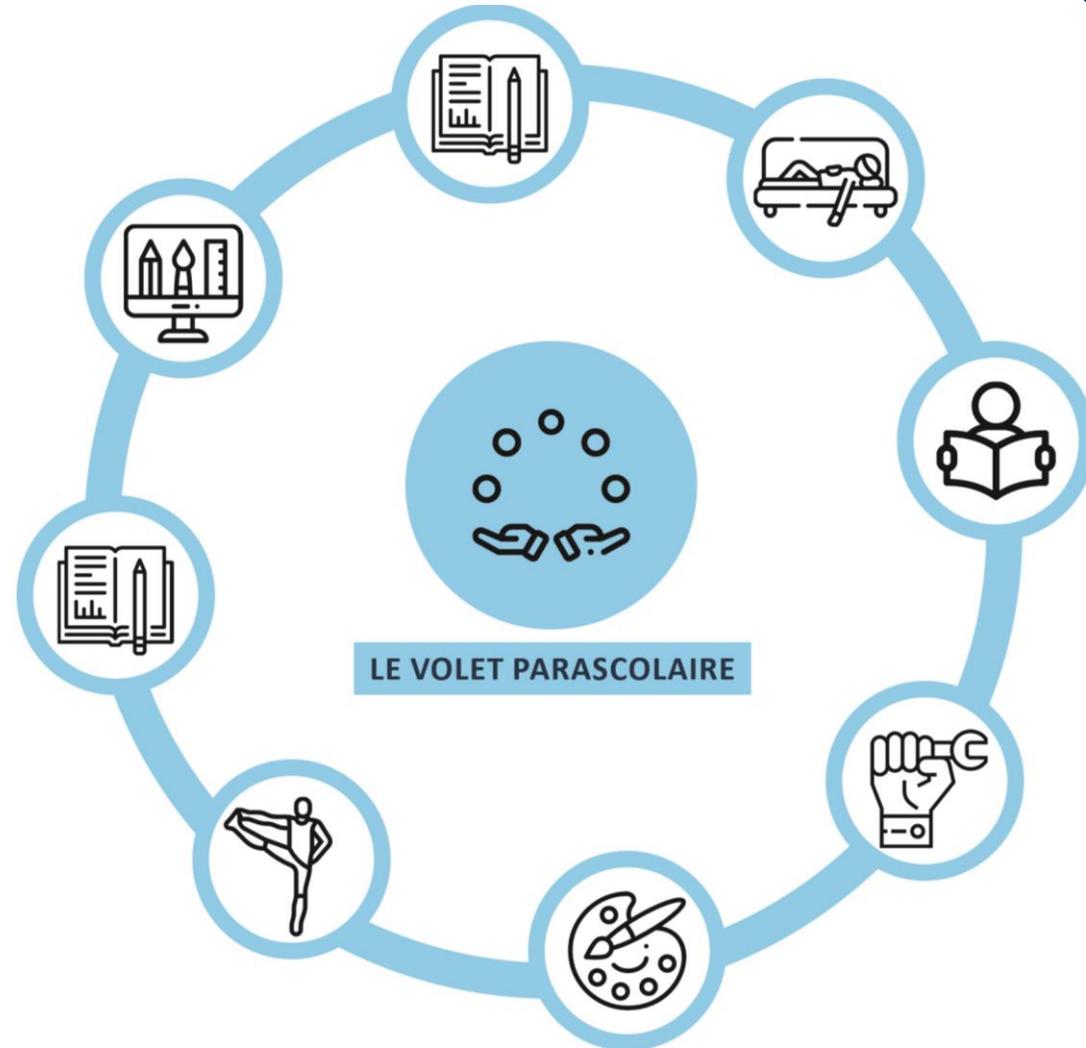
LA SEMAINE SCOLAIRE

28 à 32 PÉRIODES SCOLAIRES

- 20 x 50 minutes
- 12 x 45 minutes

28 à 32 PÉRIODES PARASCOLAIRES

- 8 obligatoires
- 20 à 24 optionnelles



La semaine scolaire



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
07:00 - 08:30	RÉCRÉ - SALLE D'ACCUEIL - BIBLIOTHÈQUE					TP
08:30 - 10:10	COURS					TS
10:10 - 10:30	RÉCRÉ					TP
10:30 - 12:10	COURS					TS
12:10 - 14:30	RÉFECTOIRE - ATELIERS - ÉTUDE BIBLIOTHÈQUE - RÉCRÉ - SPORT	RÉFECTOIRE ATELIERS ÉTUDE SPORT		RÉFECTOIRE - ATELIERS - ÉTUDE BIBLIOTHÈQUE - RÉCRÉ - SPORT	TP	TP M E R C R E D I
14:30 - 16:00	COURS			COURS	TS	
16:00 - 16:15	RÉCRÉ			RÉCRÉ	TP	
16:15 - 17:00	COURS			COURS	TS	
17:00 - 18:00	ATELIERS - ÉTUDE BIBLIOTHÈQUE - RÉCRÉ - SPORT		ATELIERS - ÉTUDE BIBLIOTHÈQUE - RÉCRÉ - SPORT		TP	

TEMPS
OBLIGATOIRE

TEMPS
OPTIONNEL

UNIQUEMENT POUR LES
DEUX DERNIERS DEGRÉS
DU TRONC COMMUN

TS
TEMPS SCOLAIRE

TP
TEMPS PARASCOLAIRE

L'année scolaire



L'ANNÉE SCOLAIRE

Exemple de découpage de l'année scolaire 2012 -2013

N°	1	1	2		2	3		3		4	4		5	5	6	6	7
Dates du... au...	<u>03</u> <u>09</u>	<u>10</u> <u>09</u>	<u>22</u> <u>10</u>		<u>05</u> <u>11</u>	<u>17</u> <u>12</u>		<u>07</u> <u>01</u>		<u>18</u> <u>02</u>	<u>25</u> <u>02</u>		<u>15</u> <u>04</u>	<u>22</u> <u>04</u>	<u>20</u> <u>05</u>	<u>27</u> <u>05</u>	<u>24</u> <u>06</u>
	<u>07</u> <u>09</u>	<u>19</u> <u>10</u>	<u>26</u> <u>10</u>		<u>14</u> <u>12</u>	<u>21</u> <u>12</u>		<u>08</u> <u>02</u>		<u>22</u> <u>02</u>	<u>29</u> <u>03</u>		<u>19</u> <u>04</u>	<u>17</u> <u>05</u>	<u>24</u> <u>05</u>	<u>21</u> <u>06</u>	<u>28</u> <u>06</u>
Nbr. sem.	1	6	1		6	1		5		1	5		1	4	1	4	1

LÉGENDE :

SEMAINE SPÉCIALE

SEMAINE DE BASE

VACANCES – CONGÉS

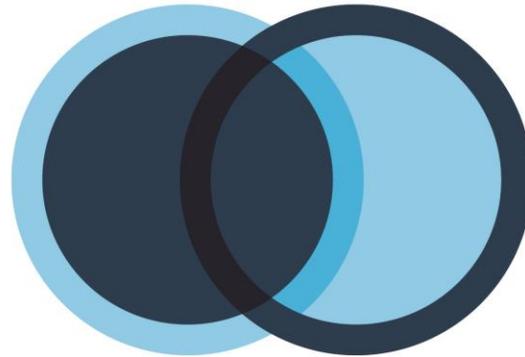
Volet éducatif

1. Classes et maisons
2. Loi et règles
3. Ecole « parents admis »
4. Travail collaboratif avec le tissu associatif

Les classes et les maisons

VOLET
ÉDUCATIF

CLASSES ET
MAISONS



LA CLASSE VERTICALE DE DEGRÉ

DEGRÉ 1	1 ^{ÈRE} & 2 ^{ÈME} PRIMAIRE
DEGRÉ 2	3 ^{ÈME} & 4 ^{ÈME} PRIMAIRE
DEGRÉ 3	5 ^{ÈME} & 6 ^{ÈME} PRIMAIRE
DEGRÉ 4	1 ^{ÈRE} & 2 ^{ÈME} SECONDAIRE
DEGRÉ 5	3 ^{ÈME} SECONDAIRE

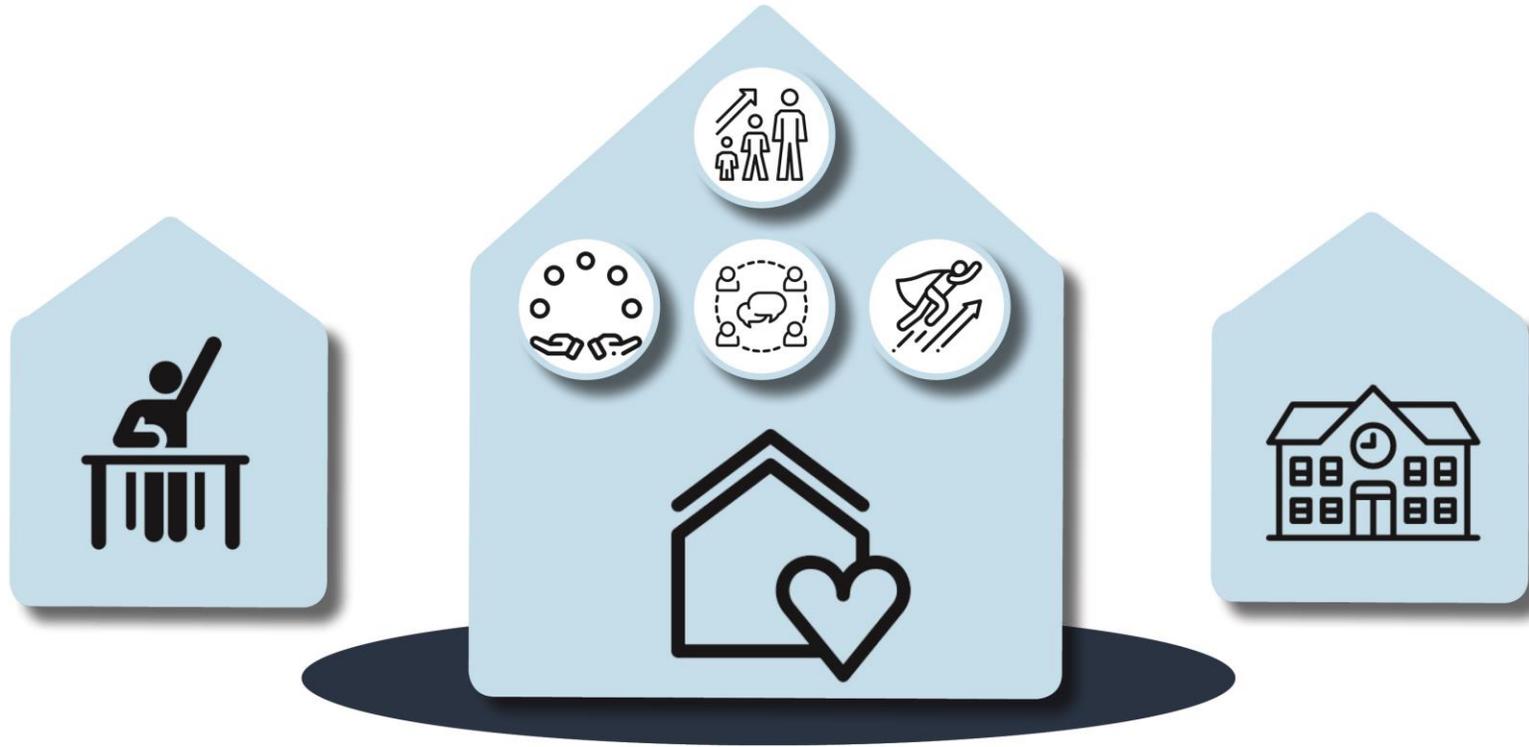
POUR...

- Assouplir les rythmes d'apprentissage
- Favoriser la différenciation pédagogique
- Favoriser la coopération entre pairs
- Favoriser la transmission entre pairs de la culture, des usages et des règles de l'école.

Les classes et les maisons

VOLET
ÉDUCATIF

CLASSES ET
MAISONS



LA «MAISON»

LIEU SYMBOLIQUE DANS L'ÉCOLE



- 2 lieux d'appartenance à l'école: la classe et la «maison».



- Développer des relations avec ses pairs dans une verticalité plus grande que celle vécue en classe.

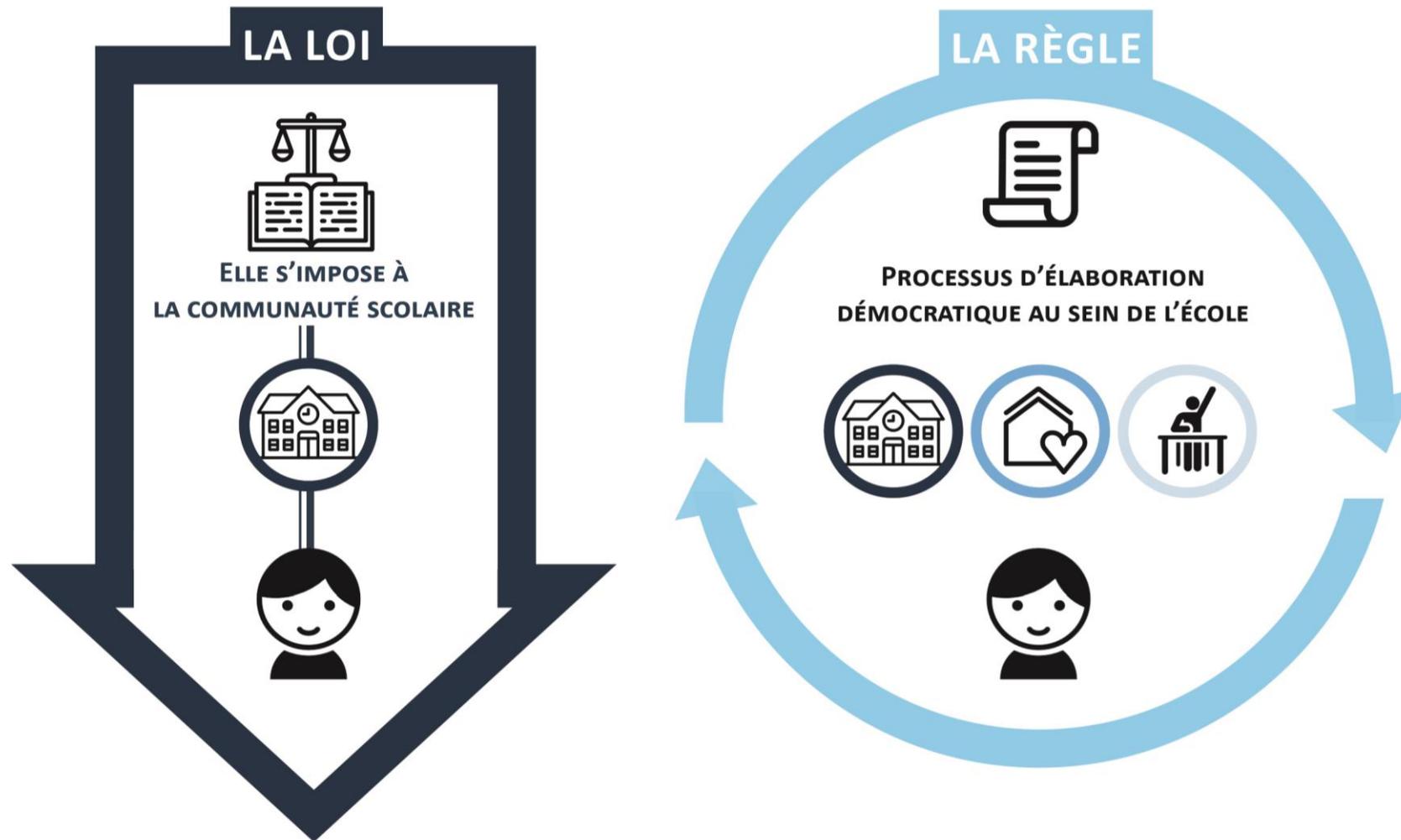


- Tisser des liens avec d'autres adultes, enseignants et éducateurs, différents de ceux développés en classe.

La loi et la règle

VOLET
ÉDUCATIF

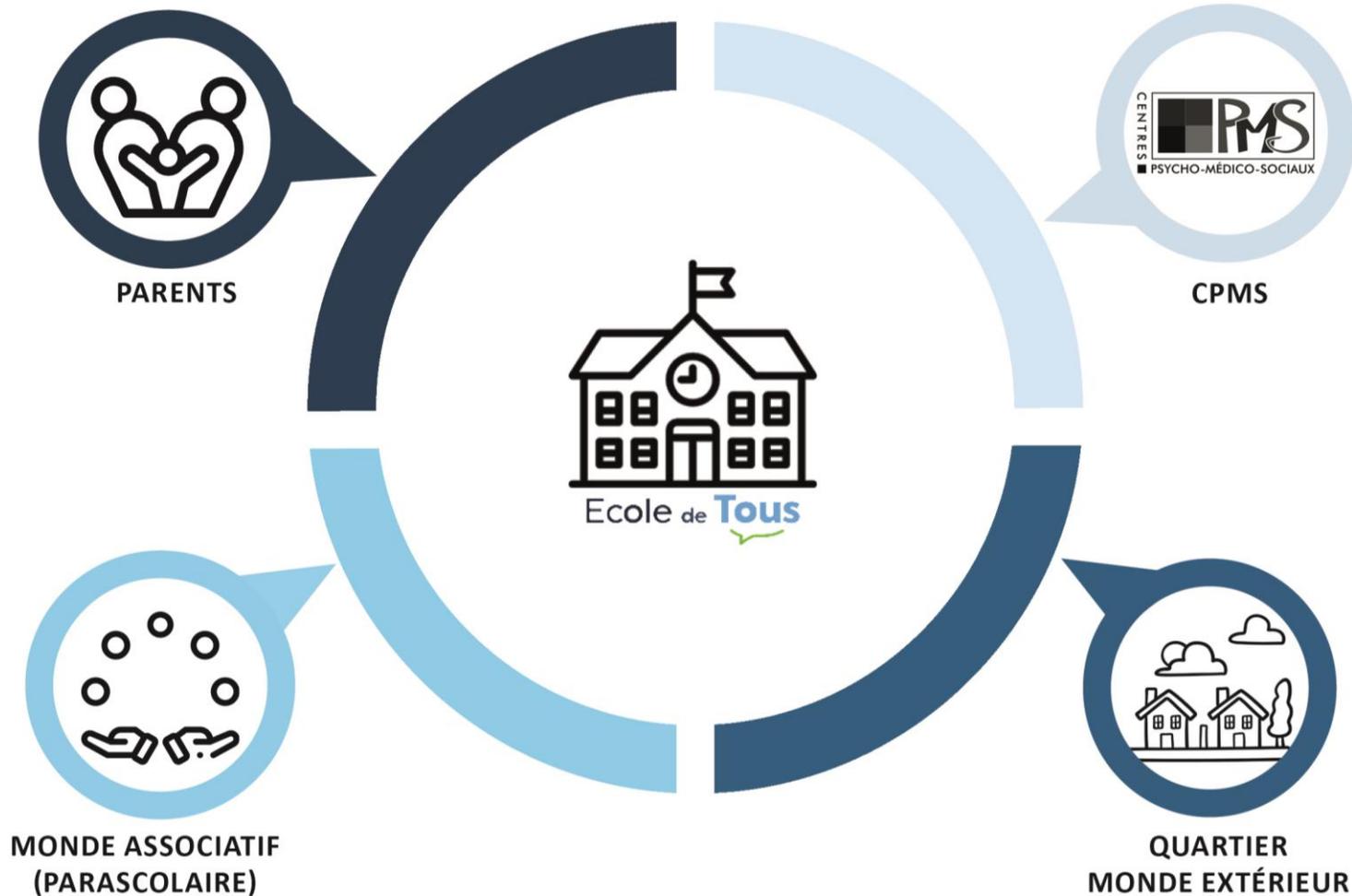
LOIS ET
RÈGLES



L'école et ses partenaires

VOLET
ÉDUCATIF

PARENTS
ADMIS



Relation école-famille

VOLET
ÉDUCATIF

PARENTS
ADMIS

PARTENARIAT DE CO-ÉDUCATION ÉCOLE-PARENTS

IMPORTANCE DU DIALOGUE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

OUTILS DE DIALOGUE

- Journal d'école
- Journal de classe
- Rapport d'évaluation
- Portfolio

MOMENTS ET LIEUX DE DIALOGUE

Relation école-famille

VOLET
ÉDUCATIF

PARENTS
ADMIS

PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE DE L'ÉCOLE

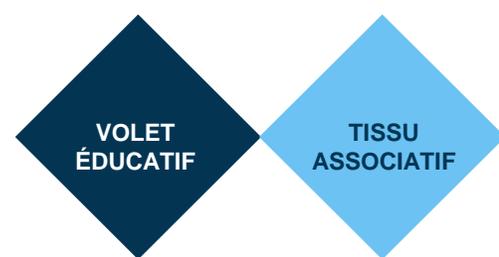
- Association de parents
- Conseil de Participation
- Délégués de classes

ACCUEIL DES PARENTS DANS L'ÉCOLE

- Groupe de parole
- Activités spécifiques (cours d'alphabétisation)

IMPLICATION BÉNÉVOLE DANS CERTAINES TÂCHES À L'ÉCOLE

Travail collaboratif avec le tissu associatif

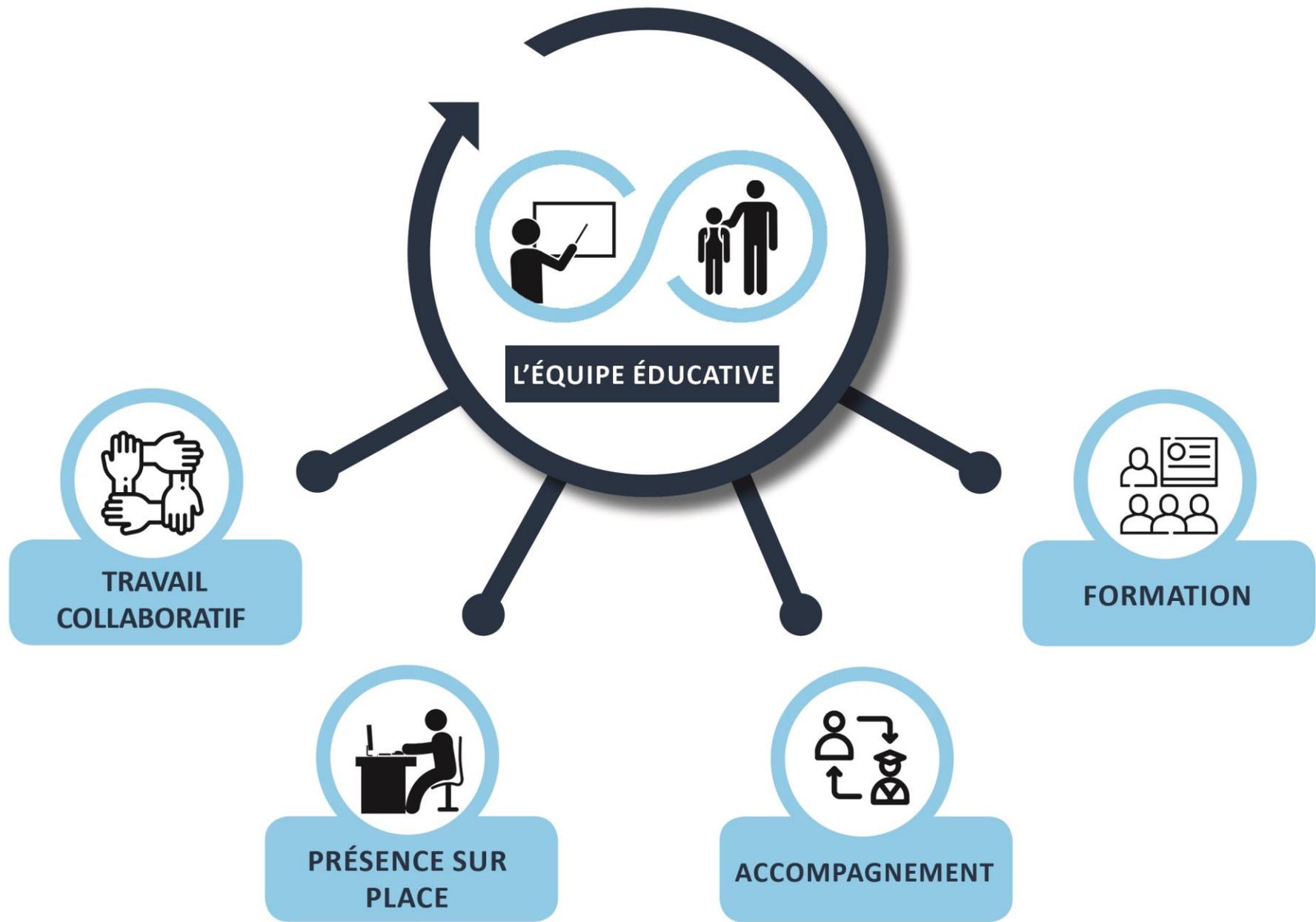


- Participation de services extérieurs (AMO,...) au fonctionnement de l'école:
 - temps parascolaire
 - accueil de la petite enfance
 - assistance aux parents
 - cours d'alphabétisation

TYPE DE COLLABORATION

SERVICE	TRAVAILLANT DANS L'ÉCOLE	TRAVAILLANT À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE
Activité annexe au projet pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• cours alphabétisation parents	<ul style="list-style-type: none">• club sportif• médiateur école - famille
Activité étroitement liée au projet pédagogique (sous l'autorité fonctionnelle de la direction de l'école)	<ul style="list-style-type: none">• animation d'ateliers polytechniques• remédiation	

L'équipe éducative



Nouvelle note sur l'école inclusive



<https://www.ecoledetous.be/bibliotheque/>

Avec le soutien de...



Contacts

Info@ecoledetous.be

Suivez-nous sur Facebook !

